

A.I.R.E.

Association pour l'Instauration d'un Revenu d'Existence

affiliée au **Basic Income European Network**

LETTRE DE LIAISON N° 21

PRINTEMPS 1999

SOMMAIRE

- "Le Revenu d'Existence : gène du changement"**
Yoland Bresson
- "Les progrès de l'idée du Revenu d'Existence en Espagne"**
- "L'Europe sociale cherche sa voie"**
Serge Dumartin
- "Le revenu de base en Belgique"**

- Nouvelles de l'association**

Secrétariat de l'A.I.R.E. : Mme Ch. BERNARD 33 avenue des Fauvettes
91440 Bures-sur-Yvette

Pensez à renouveler votre abonnement à la lettre de liaison : 200 F/lan (4 numéros) par chèque à l'ordre de A.I.R.E.

L'abonnement est gratuit pour les membres de l'association à jour de leur cotisation.

Le Revenu d'Existence : gène du changement

Nous reprenons ici l'intégrale de l'article de Yoland Bresson paru en raccourci dans le Monde sous le titre "Libérer le travail du carcan de l'emploi".

Tandis que chaque année nous sommes collectivement plus riches, le nombre d'exclus ne cesse de s'accroître. Gangrenées par cette infection généralisée, nos sociétés parent au plus urgent, elles multiplient les conditions d'accès à l'assistance, comme un bricolage social dont la complexité bureaucratique nous aurait fait perdre le sens de l'humain. Nous ne cessons de « rafistoler », comme si nous ne savions plus penser et créer du neuf à l'instar de nos prédécesseurs osant introduire des innovations sociales et fiscales majeures tels que, l'impôt progressif, la sécurité sociale, la TVA..., alors même que nous sommes engagés dans une mutation exceptionnellement profonde et rapide de nos modes de production.

Nous sommes maintenant capables de produire matériellement de tout, en trop, avec de moins en moins de main d'œuvre. Nous avons vaincu la rareté matérielle, nous ne vendons plus ce qui est produit, nous ne produisons que ce que l'on vend.. Vient la révolution de l'immatériel où l'essentiel de la valeur d'échange est portée par l'information que véhicule l'objet ou la qualité de la relation qu'engendre le service.

Ce n'est plus la machine associée au travail élémentaire, « machinal », répétitif, qui fait la production. C'est le « capital humain », le savoir, l'intelligence, l'innovation, la créativité et l'initiative qui sont les forces motrices de l'économie. Elles exigent, pour rendre toutes leurs possibilités, la liberté, l'intermittence, le choix. Il nous faut libérer le travail du carcan de l'emploi. L'emploi qui est la forme du travail devenu marchandise enfermé dans le contrat unique, à durée indéterminée, rigidifié par une réglementation tatillonne, uniformisé dans ses rythmes, la norme du salariat..

Le neuf consiste à changer la distribution des revenus à sa source, d'instaurer un « Revenu d'Existence » inconditionnel, accordé à tout citoyen, par une mensualité égale pour tous, versée de la naissance à la mort, que cha-

cun complète par des revenus d'activité, tirés de l'emploi salarié traditionnel ou de toute autre activité rémunérée.

Le gène du changement consiste à couper le lien exclusif emploi-revenu pour lui substituer un revenu parce qu'on existe, qu'on est reconnu membre de la communauté, potentiellement participant aux échanges et à la création des richesses, que l'on cumule avec des revenus d'activité lorsque cette participation potentielle devient effective.

Le revenu d'existence est économiquement justifié. Quelle que soit l'activité et les revenus qu'on en tire, les résultats dépendent du capital social matériel et humain dont nous héritons : les infrastructures, les savoirs, les réseaux d'information, la culture, la pratique des échanges... Tout revenu comporte deux parts, l'une fruit de ce capital social, jusqu'ici ignorée, l'autre, personnelle, dépendant des mérites, du travail et du capital appropriés. La part des richesses, produites et échangées, qui revient au capital social, aujourd'hui se mesure. C'est ce montant partagé également entre tous qui donne le montant du revenu d'existence..

Le revenu d'existence libère l'individu de l'assistance conditionnée, stigmatisante. Il le libère de l'emploi contraint et lui ouvre la dimension du travail choisi. La société se fonde sur la confiance que chacun va vouloir faire quelque chose de sa vie et même s'il le désire, se vouer à des activités non marchandes. La société se fonde sur une solidarité inconditionnelle, commune, une sécurité minimale assurée, sur laquelle chacun prend les risques de sa liberté.

Le revenu d'existence ouvre sur une société du choix, enfin accordé à tous. Le revenu d'existence va vraiment « changer la vie ».

Considérons un jeune ménage, qui hésite à satisfaire son désir d'enfants. Avec deux enfants, à 1800 francs, niveau actuel par personne, il perçoit inconditionnellement 7200 francs par mois. Comment ne pas mesurer le changement. Le choix enfin réel de poursuivre à deux une activité complète, ou que l'un des

parents opte pour un temps partiel, ajoutant des revenus supplémentaires à une base assurée.

Considérons le lancinant problème des retraites, qui ne fait vraiment problème que parce qu'il est abordé dans le cadre du salariat dépassé faisant se succéder continûment, apprentissage ou études, activité régulière 40 ans durant, puis retraite. Fixons une norme de pleine activité, 40.000 heures sur la vie par exemple. Maintenons la retraite par répartition abondée par les cotisations sur les revenus d'activité. Laissons chacun libre d'étaler comme il le souhaite ou le peut ses 40.000 heures sans limite d'âge. Lorsqu'il aura satisfait à son contrat de pleine activité, à n'importe quel âge, il bénéficiera outre son revenu d'existence, d'un revenu de retraite, qu'il pourra encore comme il le souhaite, compléter par des revenus d'activités toujours soumis à cotisations. La fluidité résoudra un problème qui n'est que le produit de notre organisation salariale.

Chacun peut anticiper, dans sa propre vie les changements qu'induit le revenu d'existence et dont on pourrait multiplier les exemples. Certains pourtant, constatant les ravages actuels de l'exclusion, préfèrent envisager une allocation universelle suffisante, évaluée sur les besoins de l'existence, de l'ordre de 4000 francs par mois. Ils ajoutent que ce serait là, la version « de gauche », tandis que le revenu d'existence calculé sur les ressources serait une version seulement libérale. Ils s'étonnent à peine que la même proposition est formulée à l'autre extrême par des tenants d'un libéralisme pur, revendiquant ce qualificatif. Or la cohérence est bien de ce côté. Car à 4000 francs par mois, pour tous, c'est 35% du PIB qui est distribué au titre du revenu inconditionnel ; dès lors toutes les autres contributions protectrices deviennent trop coûteuses, trop pénalisantes pour la libre initiative. Chacun est considéré comme suffisamment pourvu pour se protéger individuellement grâce à l'offre d'assurance fournie par le marché. Finie la sécurité sociale collective, finie l'éducation nationale gratuite, fini le SMIC....L'État ne doit plus assurer que la justice, la défense et l'ordre.

Le projet libéral de gauche consiste, au contraire, à fonder l'égalité libératrice par le revenu d'existence et à conserver une capacité

à servir l'équité. Avec un revenu d'existence représentant la part des ressources héritées du capital social matériel et humain, on pense non l'urgence mais l'avenir. On ne pénalise pas l'initiative et la possibilité d'accroître la richesse commune par des revenus d'activités et l'on peut encore par prélèvements sur ces revenus perpétuer la sécurité sociale, en ayant bien séparé ce qui revient à la solidarité inconditionnelle par le revenu d'existence et ce qui revient à l'assurance collective contre les risques de la vie (santé et handicaps physiques et sociaux), sachant que la croissance régulière ne cessera d'accroître la valeur réelle du revenu d'existence.

Oui! on peut instaurer immédiatement le revenu d'existence en France, sans attendre l'accord ou la simultanéité avec nos partenaires européens.

Les modalités techniques d'introduction sont nombreuses. Elles diffèrent selon leur capacité à améliorer la compétitivité et la croissance économiques. Ce qu'il faut retenir, c'est que loin d'être une utopie généreuse mais irréalisable, l'instauration du revenu d'existence est une novation immédiatement applicable, économiquement efficace, humainement libératrice et solidaire. Oui ! on peut même le penser à l'échelle planétaire. L'aide française aux pays du tiers monde, particulièrement aux pays francophones représente des sommes qui excèdent souvent le montant de ce qui serait chez eux le revenu d'existence. Si, plutôt que sous les formes actuelles dont on connaît les lacunes, elle était distribuée à chaque citoyen adulte de ces pays directement perçue par les individus sous la forme d'un revenu d'existence, elle fixerait les populations, libérerait leurs capacités créatives, dynamiserait les économies locales et freinerait considérablement les flux migratoires, comme l'Alaska en fait l'expérience depuis qu'elle a institué un « basic income » semblable au revenu d'existence, alimenté par une partie de la rente pétrolière. La France n'a pas de pétrole, mais bien mieux et plus durable, elle possède un capital social matériel et humain qui lui fournit une rente, mesure de son revenu d'existence à partager pareillement entre tous les citoyens ayants-droit.

La proposition maintenant bien connue d'appliquer une taxe dite Tobin, sur tous les

flux financiers internationaux qui ne cessent de croître avec la mondialisation, même d'un montant faible, de 1% par exemple, rapporterait 13 milliards de dollars par jour. Quand on sait que le seuil de pauvreté dans le monde est évalué à 1\$ par jour et par individu, on mesure combien il serait possible d'assurer ce minimum aux 6 milliards d'êtres humains sur la terre, en laissant encore à l'organisme international collecteur les moyens supplémentaires d'une gouvernance mondiale redistributrice.

L'initiative française d'instaurer un revenu

d'existence ne s'oppose pas aux règles communautaires européennes, si l'on en fait un droit civique et non un droit social. Mieux encore, plutôt que de chercher une trop difficile harmonisation fiscale et sociale, par des tâtonnements partiels, l'exemple de la France, étendu à l'Europe, permettrait de fonder le fameux « modèle social européen » sur un socle nouveau, uniforme et vraiment exemplaire pour le Monde.

Yoland Bresson.

Les progrès de l'idée du Revenu d'Existence en Espagne

Pierre Lavagne résume ici les travaux de nos correspondants de Castille et de Léon. Il les trouve très enthousiastes mais, comme il le dit en conclusion, l'enthousiasme et l'endurance ne sont peut être pas incompatibles.

Les Verts des provinces de Castille et de Leon nous ont envoyé un dossier sur les progrès de l'idée du Revenu d'Existence. La terminologie n'étant pas plus fixée chez eux que chez nous, on y emploie aussi les termes de Salaire Universel ou de Revenu de citoyenneté.

Ces derniers sont des adeptes si convaincus qu'ils ont demandé à l'Institut National de l'Emploi (INEM) de le mettre en œuvre pour se conformer aux principes sociaux énoncés dans la Constitution et espèrent bien poser la question aussi bien au Parlement espagnol qu'au Parlement européen. Pour le moment la réponse - négative - de IM, EM a été claire, mais tout porte à croire que les Verts s'y attendaient et qu'ils ont obtenu l'effet d'annonce qu'ils souhaitaient.

Les militants espagnols ne se contentent pas de saisir les instances locales. Il existe aussi un travail de réflexion et de diffusion en profondeur avec des publications depuis 1995-1996.

Tandis que les Verts diffusent "La révolution du chômage" de R. Canon 1998, le syndicat basque ESK-CLTIS a pris une longueur d'avance en publiant en 1997 les Actes d'un colloque intitulé "Qué Crisis?" et deux cahiers dont l'un directement sur l'idée du RE "Le revenu social instrument d'affirmation de la citoyenneté".

Les raisons conjoncturelles qui poussent les personnes qui s'intéressent aux conditions de travail dans la société actuelle à prêter attention au discours sur le RE sont encore plus accentuées qu'en France. L'Espagne ces dix dernières années a connu une croissance économique beaucoup plus rapide que chez nous (2,5 % de croissance du PNB par tête en moyenne contre 1,5 en France) couplée à un taux de chômage bien plus élevé, le pays basque, région de vieilles industries, souffrant toutefois plus que d'autres régions.

Dans ces conditions l'analyse globale de la situation économique ne diffère pas beaucoup de ce qui s'écrit en France sur les effets probables de la mondialisation, sur ceux du progrès technique reliés au problème précédent, sur le caractère improbable du retour au plein emploi dans des conditions comparables à celles des "30 glorieuses". L'AIRE ne peut que souscrire à cette analyse de départ. Cependant pour fonder durablement le RE il faut pouvoir montrer qu'il peut être un élément fondamental de la restructuration de la société. Cela se retrouve, mais seulement à l'état d'esquisse, dans la plaquette d'ESK CIAS sur le revenu social. La bibliographie des auteurs les plus engagés à ce sujet donne une indication sur le point de départ de leur réflexion. Jose Iglesias Fernandez présenté comme le défenseur et le

promoteur de l'idée du Revenu de base en Espagne cite J.-L. Ferry, G. Standing et Ph. Van Parijs et une communication du colloque cite un écrit de A. Gorz de 1992. Il est évident qu'EsK Cuis étant un syndicat ne pouvait nous rejoindre sur ce thème qu'à partir de l'examen des problèmes du travail. Les questions qui se posent s'il veut continuer dans cette voie sont celles auxquelles nous sommes confrontés depuis déjà longtemps, que ce soient les problèmes qui se poseraient dans le cas d'une application ou bien ceux de la signification du RE comme élément permanent d'un système économique. Quels bénéficiaires? Seulement les adultes. La dimension familiale ou démographique ne fait l'objet d'aucune allusion dans les écrits qui nous ont été envoyés. On peut s'en étonner compte tenu du niveau très faible de la fécondité en Espagne (1,15), ce qui devrait dans quelques années aggraver fortement le niveau des charges dans le pays. Quel niveau de RE? EsK Cuis n'hésite pas : il faut une sorte de revenu minimum permettant à ceux qui le souhaitent de ne plus travailler. Cela signifie un niveau élevé qui ne manquera pas de poser des problèmes de financement accrus et celui de la signification du travail, comme moyen d'inser-

tion sociale, avec opposition prévisible et logique des anciens marxistes et des féministes qui l'accuseront de vouloir renvoyer les femmes au foyer.

Quel financement? Le sentiment de ce côté des Pyrénées est qu'il faut se faire le minimum d'ennemis en bousculant la répartition des revenus aussi peu que possible. De l'autre côté on n'a pas encore ce genre de prudence, les calculs sont vite expédiés et portent sur un fort pourcentage du revenu national. Comment, dans une Europe où tout le monde se surveille sans parler de la tutelle de la banque Centrale Européenne, parvenir à de telles modifications? La chose n'est pas facile.

Pour conclure, les Espagnols sont animés d'un grand enthousiasme ; on ose à peine leur dire que l'instauration du RE en Europe ou plus modestement dans un seul pays est une longue marche. Après tout, l'enthousiasme et l'endurance ne sont peut être pas incompatibles.

P. Lavagne

L'Europe sociale cherche sa voie

Elle ne peut se construire que si de libres négociations sont menées par branches professionnelles.

L'article de S. Dumartin dans la Croix du 8 septembre 1998 propose une démarche pour parvenir à une meilleure harmonisation sociale en Europe. Il nous a semblé utile de le reproduire à une période où la guerre au Kosovo occulte le nécessaire dialogue sur l'Europe sociale.

La Croix¹ nous a appris que la Commission européenne a préparé une directive imposant les mêmes conditions d'emploi (congés, repos, santé, égalité homme-femme, etc.) à tous les marins embarqués sur les car ferries, qu'ils soient ou non ressortissants de l'Union. Précisément, ils bénéficieraient des conditions de travail de l'État-membre où l'entreprise exerce l'essentiel de son activité.

Que s'est-il passé? L'argument est que la guerre des prix entraîne les compagnies à

embaucher de plus en plus de travailleurs étrangers, + 14 % en dix ans, et de moins en moins de professionnels européens, - 37 % (la différence représente la productivité). Ah bon ! Est-ce si exceptionnel? Les délocalisations massives dans les pays à salaires faibles ne causent-elles pas encore plus de chômage en Europe? Ne réclame-t-on pas depuis longtemps d'imposer une clause sociale à ces pays? Dans une Europe à dominante libérale, on comprend mal cette hâte et cette

exception, cette tendresse soudaine pour les marins des ferries et cette violence faite à leurs employeurs. L'Europe sociale se mettrait-elle en marche, avec ce test discret sur une profession peu nombreuse ?

Mais est-ce nécessaire que Bruxelles s'en mêle ? Peut-être, s'agissant de questions externes à l'Union. Mais plus généralement, les partenaires sociaux de la Communauté ne sont-ils pas les premiers qualifiés pour régler leurs problèmes entre eux ? La fameuse subsidiarité ne peut se substituer à des négociations qui n'ont pas d'abord été proposées. L'Europe n'interdit pas aux professions de s'entendre entre elles, à condition qu'elles respectent les règles de la concurrence. Si les partenaires sociaux ne se sont pas déjà mis à table, Bruxelles doit seulement les y inciter. S'ils ont besoin de s'éduquer à la dimension européenne Bruxelles doit leur offrir cette formation, essentielle et préalable à tout projet d'intégration sociale.

Cela étant, c'est bien par branches professionnelles, à l'instar des ferries, que les partenaires sociaux doivent librement engager au plan européen des négociations sur les conditions nécessaires au progrès de l'emploi et à l'avenir intracommunautaire de leur profession. Pourquoi ne pas l'avoir fait plus tôt ? Qui les retient ? Peut-être le lobby patronal, qui vante toujours l'autonomie des branches mais qui pourrait bien redouter leurs audaces hors du giron national. Peut-être aussi la peur d'affronter de trop grandes différences socio-économiques, mais ils trouveraient l'appui du Conseil de l'Europe entraîné à de tels échanges depuis des décennies. Mais, plus sûrement, leur impréparation au changement d'échelle politique, à la hauteur de vue conceptuelle, au souci du long terme qu'impliquerait une telle réflexion.

Les retient enfin l'appréhension d'avoir à lâcher des avantages acquis ou du pouvoir, même au profit des nouvelles sécurités qu'appelle l'évolution irréversible des modes de travail. C'est ce qui leur fait tout attendre de la curie bruxelloise, dont par ailleurs ils ne cessent de dénoncer les empiètements... Qu'ils prennent enfin leurs affaires en main, chômeurs et salariés ensemble, et le syndicalisme, au moins français, retrouvera tout son éclat. Il en a bien besoin. Qu'ils se forment aux réalités de l'Europe et de la mondialisation, comme les comités d'entreprise naguère ont appris à se colleter avec les réalités financières. Oh ! certes, on parle, on va de colloques en congrès, mais pas encore dans le but d'aboutir vraiment. Qu'ils imitent plutôt les syndicats de routiers qui discutent déjà depuis un an — pas facile, bien sûr — et qui vont manifester leur unité le 8 septembre aux frontières.

Les conventions collectives-cadres qui sortiraient de ces échanges transversaux par branches fixeraient des objectifs et un calendrier d'adhésion pour les pays moins bien placés, comme pour la monnaie unique. Elles définiraient les conditions de travail inhérentes à chaque métier, et appelleraient impérieusement un accord ultérieur, interprofessionnel cette fois, sur le statut général du travail incluant la réduction du temps de travail, la ressource du temps non rétribué, la protection sociale, la retraite, etc.

Un droit du travail européen émergerait peu à peu, conforme aux données modernes, respectueux de l'homme, référence sans doute attendue par les sociétés raisonnables dans le monde, s'il en reste. Du grain à moudre, en voilà.

¹ Article de J.-C. Ploquin du 2 juillet 1998.

Nous reproduisons ici une plaquette publicitaire du mouvement belge "Vivant" qui milite pour l'instauration d'un revenu de base à toutes les personnes de plus de 18 ans.

VIVANT

en pratique.

V **vivant**



Maman,
Vivant va te donner un revenu.

CONCRÈTEMENT, cela signifie que la femme au foyer qui peine ses journées à faire des tâches, nettoyer et cuisiner, pourra pour la première fois de sa vie, un revenu pour ces tâches ménagères.

V **vivant**



Camarade,
Vivant va te donner un emploi.

CONCRÈTEMENT, cela signifie que les chômeurs plus âgés seront réintégrés dans le circuit du travail. La suppression des charges sociales fera en sorte que leur expérience redeviendra un atout pour l'employeur.

V **vivant**



Marcel,
Vivant va te permettre de travailler aussi longtemps que tu le veux.

CONCRÈTEMENT, cela signifie qu'un pensionné pourra effectuer sans problème des petits boulots ou poursuivre sa carrière.

V **vivant**



Madame,
Vivant va vous donner du temps pour vous occuper de vos patients.

CONCRÈTEMENT, cela signifie que les problèmes dans le secteur des soins de santé auront enfin une solution. En l'absence de charges sociales, les employeurs pourront engager plus de personnel. Même les classes démunies s'en porteront mieux. Grâce au revenu de base, elles pourront s'offrir de meilleurs soins à domicile.

V **vivant**

V **vivant**



Chère vedette,
Vivant va t'assurer un revenu entre deux concerts.

CONCRÈTEMENT, cela signifie que tous ceux qui ont un talent un peu exceptionnel, écrivains, musiciens... auront en mesure de résoudre leurs problèmes grâce à ce revenu de base.

V **vivant**



Cher étudiant,
Vivant va te payer tes études.

CONCRÈTEMENT, cela signifie que l'étudiant ne devra plus se préoccuper de sa situation financière et que de plus en plus de jeunes russes des classes populaires auront accès aux études supérieures.

V **vivant**



Garçon,
Vivant va t'épargner les contrôles.

CONCRÈTEMENT, cela signifie que le personnel du secteur des services pourra désormais travailler sans crainte les contrôles, car aucun devoir d'impôt n'aura été imposé pour les exploitations et les services. Mais aussi pour les clients qui ne devront plus attendre des heures pour se faire servir lorsque l'établissement sera bondé.

V **vivant**

Pourquoi une telle criminalité dans notre pays? Pourquoi de tels délits? Pourquoi dans le quartier et la police? Pourquoi un tel manque de confiance des citoyens envers les pouvoirs publics?

Parce que les vrais problèmes de notre pays ne résistent pas de solutions. Parce que les millions de personnes ne retrouvent aucun emploi. Parce que ceux qui travaillent peuvent à peine faire de vivre, ne le peuvent pas. Parce que ceux qui peuvent déjà trop d'argent (sans travailler, par exemple) sont prêts à en faire encore plus...

En Belgique, on a l'impression que rien ne va plus. On s'attendait pourtant à cela! En effet, on la criminalité et la corruption étaient en réalité.

VIVANT - PROPOSÉ EN ALTERNATIVE. C'est un composé de deux matières essentielles.

Tout d'abord, VIVANT veut éviter l'impact sur le travail pour les petits et moyens salaires. Ensuite, cette proposition offre immédiatement un emploi à des centaines de milliers de citoyens et d'organisations dans une nouvelle prospérité économique.

Les revenus provenant de cette proposition passeront à VIVANT d'abord un revenu de base à toutes les personnes de plus de 18 ans, tous les jours, au lieu de leur travail ou non, indépendamment de ce revenu de base; c'est là la deuxième caractéristique de VIVANT.

Grâce à ces mesures, VIVANT va donner un nouveau souffle à notre société.

Nouvelles de l'association

- À l'occasion des élections européennes, plusieurs partis et mouvements politiques nous ont sollicités pour obtenir des informations sur le revenu d'existence.

Même s'ils n'en reprennent pas tous l'idée dans leur programme, celle-ci chemine néanmoins.

Yoland Bresson s'est lui-même engagé puisqu'il occupe la quatrième place sur la liste "Politique de Vie sur l'Europe". Les Verts proposent un revenu social garanti dès l'âge de 18 ans.

De son côté, le mouvement "Vivant Énergie France" propose le versement d'une allocation universelle de base venant se substituer aux aides existantes.

- Le 13 février 1999, à la Bourse du Travail de Saint Denis, Yoland Bresson a été l'un des animateurs du débat sur le thème "Un libéralisme de gauche, peut-il exister? Peut-on être à la fois plus solidaire et partisan d'une libéralisation du marché? Peut-on dépasser le clivage droite gauche?"

Y participaient également : Elisabeth Boyer, présidente du Tiers Etat, Hervé Chayneaud-Dupuy, directeur associé chez Synergence, Pierre Larrouturou, Président de 4 jours Nouvel Équilibre, Didier Livio ancien président du CJD et de la Confédération européenne des femmes entrepreneurs, Thierry Meysan, président du Réseau Voltaire, Armand Touati, président de la Convention Démocrate, Roger Sue, sociologue, professeur à l'université de Caen, Jean-Pierre Worms, sociologue, secrétaire général de la Fonda.

- Le 18 mai, Jacques Berthillier a présenté à Grenoble le revenu d'existence auprès de l'association des amis du Monde Diplomatique.

- Nécrologie
Philippe Riché, administrateur de l'A.I.R.E. et ancien Secrétaire Général, vient de perdre son épouse à la suite d'une grave intervention.
Le conseil lui présente ainsi qu'à sa famille ses plus sincères condoléances.